



MAIRIE

SAINT MARTIN DES NOYERS - Vendée

28, Rue de l'Église

02 51 07 82 60 – Fax 02 51 07 85 99

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le quinze septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le neuf septembre deux mille onze pour une session ordinaire, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Daniel MENANTEAU, Maire,

A l'ordre du jour sont inscrits :

OBJET :

- ◆ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 13 juillet 2011
- ◆ Information de l'exercice de droit de préemption urbain
- ◆ Service public d'assainissement collectif – présentation du rapport annuel 2010 du délégataire Nantaise des Eaux
- ◆ Service public d'assainissement collectif – présentation du rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service élaboré par le Service Eau, Risques et Nature de la DDTM
- ◆ Acquisition du terrain Trichet – rue de la Prée
- ◆ Marché de maîtrise d'œuvre – aménagement sécurisation des écoles et aménagement piétonnier
- ◆ Création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe et suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2^{nde} classe
- ◆ Définition de ratio de promotion
- ◆ Conseil Général – Demande de subvention pour la création et l'aménagement d'arrêts de cars
- ◆ Demande de participation de la commune aux travaux assurés par l'ARD à hauteur de 60 % pour l'instauration de la limitation de vitesse à La Barre à 70 km/h
- ◆ Mise en vente de buses
- ◆ Marché balayage des rues – avenant n°1
- ◆ Remboursement du panneau « La Roberterie »
- ◆ Dénomination : Ancien EHPAD et lotissement « La Frairie »
- ◆ Budget assainissement – décision modificative n°2
- ◆ Questions diverses

Étaient présents : Mmes DRAPEAU Laure, ELIE Sandrine, GUILLET Maryse, JAUD Rose-Hélène, MADORRA Hélène, MM BARD Joël, BOUDAUD René, CONNIL Jérémy, DREUX Jean-Claude, DREILLARD Roland, FALOURD Bernard, GOURAUD Christophe, GUILLON Jean-Louis, LOUINEAU Dominique, PICARD Fabien, RAMBAUD René, SORIN Patrice.

Absent : M. BOU Didier démissionnaire en date du 23 juin 2010

Secrétaire de séance : Mme ELIE Sandrine

M. le Maire informe que le point concernant la demande de participation de la commune aux travaux assurés par l'ARD à hauteur de 60 % pour l'instauration de la limitation de vitesse à La Barre à 70 km/h est retiré de l'ordre du jour compte tenu du coût exorbitant des travaux estimé par le Conseil général. Ce point sera évoqué lors de la prochaine commission voirie.

Le conseil municipal a approuvé le compte rendu de la réunion du 13 juillet 2011 et :

- ❖ a été informé du renoncement du Maire à exercer son droit de préemption sur les parcelles suivantes :

Date de demande	Vendeur	Adresse vendeur	Parcelles	Surface parcelles	N° de l'arrêté
20 juillet 2011	Commune de Saint-Martin-des-Noyers	Mairie (85140)	AH 199	564 m ²	98-11
31 août 2011	Vendée Habitat	28, rue Benjamin Franklin – LA ROCHE SUR YON (85000)	YB N° 140	732 m ²	105-11
2 septembre 2011	Vendée Habitat	28, rue Benjamin Franklin – LA ROCHE SUR YON (85000)	AK N° 162 et 201	2 215 m ²	106-11
6 septembre 2011	M. Patrick ARRIVEE	544, rue de l'Ouillette 85140 SAINT-MARTIN-DES-NOYERS	YA N° 67	936 m ²	107-11

❖ A pris connaissance du rapport annuel 2010 du délégataire de la Nantaise des Eaux et a adopté à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de SAINT-MARTIN-DES-NOYERS.

❖ A l'unanimité, a approuvé :

- L'acquisition de la parcelle cadastrée AE 123 appartenant aux Consorts Trichet, au prix de 3 € le m², soit un coût total de 5 754 €.
- L'autorisation donnée à Monsieur le Maire à engager les démarches administratives nécessaires à la signature de l'acte d'acquisition.

❖ A la majorité (16 voix pour, 2 abstentions), a approuvé :

- l'attribution du contrat de maîtrise d'œuvre relatif à la sécurisation des écoles au niveau de la rue des Ormeaux, de la Croix des Baux et Couzinet et de l'aménagement piétonnier au niveau de la rue Monnereau dans le cadre du PAVE, au cabinet Bernard MORINIERE dans les conditions suivantes :

- travaux de voirie
- confection de trottoirs
- assainissement eaux pluviales
- espaces verts

Ce marché englobe l'étude de projet, l'étude d'exécution, l'assistance aux contrats de travaux, la direction de l'exécution des contrats de travaux et l'assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

Le pourcentage appliqué est de 6 % sur une enveloppe financière de travaux estimée à 297 000 € HT € décomposée comme suit :

- Rue des Ormeaux : 81 000 € HT
- Rue de la Croix des Baux : 135 000 € HT
- Rue René Couzinet : 56 000 € HT
- Rue Monnereau : 25 000 € HT

Le coût de la maîtrise d'œuvre s'élève ainsi à 17 820.00 € HT.

- l'autorisation donnée au Maire à signer tous les documents se rapportant à ce contrat.

❖ A l'unanimité, a décidé :

Suite à l'obtention de Mme Audrey HERMOUET, actuellement adjoint administratif de 2^{ème} classe, de l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, de :

- 1 – Créer un grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe afin de procéder à sa nomination
- 2 – Supprimer le grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

L'avis de la Commission Administrative Paritaire a été sollicité.

❖ A l'unanimité, a décidé :

- de fixer le taux de promotion au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à 100 %.

L'avis du Comité Technique Paritaire a été sollicité.

❖ A l'unanimité, a décidé :

1 – De créer et de mettre mise en conformité les arrêts pour le collège rue de La Frairie et pour le primaire à la Guibretière et d'aménager les arrêts de la Braconnerie (sens Les Essarts vers Saint-Martin-des-Noyers), place de l'Eglise et rue des Ormeaux

2 – D'autoriser Monsieur le Maire à présenter un dossier technique et financier au Conseil Général afin de solliciter la subvention correspondante

❖ A l'unanimité, a décidé :

- La mise en vente de buses de diamètre 1000 mm (6 buses de 3 m de longueur et 2 buses de 2,40 m de longueur) retirées du ruisseau lors des travaux d'aménagement de l'accès au cimetière au prix de :

- la buse de 3 m : 150 €
- la buse de 2,40 m : 120 €
- le lot : 1000 €
-

- D'autoriser Monsieur le Maire à émettre le (les) titre (s) correspondant (s).

❖ A l'unanimité, a décidé :

- D'approuver à l'unanimité, l'avenant n°1 du marché en cours avec la SARL ATLANTIC BALAYAGE portant la prestation totale à un montant de 4 122.07 € HT, soit 4 348.75 € TTC et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

❖ A l'unanimité, a décidé :

- D'accepter le remboursement du coût du remplacement du panneau annonçant le lieu dit « La Roberterie » de M. Jean-Pierre LAMBIN, domicilié à La Cheville 85410 THOUARSAIS BOUILDROUX s'élevant à 105.73 €

- D'autoriser Monsieur le Maire à émettre le titre nécessaire à son encaissement.

❖ A l'unanimité, a décidé :

- D'annuler la décision modificative n° 2 du budget assainissement prise par délibération n° 63-2011 du 16 juin 2011

- D'approuver la décision modificative n° 2 équilibrée en sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT R 777 – Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2000.00 €
Chapitre 011 – Article D 615 Entretien et réparations	0.00 €	2000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R042 : Opération d'ordre de transfert	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2000.00 €
INVESTISSEMENT D1391 - Subventions d'équipement	0.00 €	2000.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 23 – Article D 2315 Installations, matériel et outillages technique	2000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total D 040 - Opérations d'ordre de transfert	0.00 €	2000.00 €	0.00 €	0.00 €

❖ A l'unanimité, a décidé :

- de dénommer l'ancien EHPAD, l'« Espace du Cottage ».

❖ A l'unanimité, a décidé :

- de dénommer le lotissement, le lotissement « Des Sources ».

Le prochain conseil municipal est fixé au mercredi 19 octobre 2011 à 20 heures.

Synthèse affichée en exécution de l'article L 2131-3 du code général des collectivités territoriales.

Fait à Saint-Martin-des-Noyers, le 16 septembre 2011

Le Maire,
Signé Daniel MENANTEAU